



Gouvernement de la République de Vanuatu

# Stratégie de transition sans heurt de Vanuatu





**Gouvernement de la République de Vanuatu**

**Stratégie de transition sans heurt de  
Vanuatu**

11 Décembre 2019

## TABLE DES MATIERES

<b>Acronymes</b> .....	3
<b>1. Introduction</b> .....	4
<b>2. Approche d'élaboration de la STRATÉGIE DE TRANSITION SANS HEURT</b> .....	6
<b>3. Enjeux – Types d'impacts</b> .....	7
<b>3.1 Questions liées au commerce</b> .....	7
<b>3.2 Questions relatives au financement du développement</b> .....	12
<b>4. Modalités de mise en œuvre de la Stratégie de transition sans heurt</b> .....	14
<b>4.1 Poursuivre la mise en œuvre du Plan national de développement durable de Vanuatu</b> .....	14
<b>4.2 Mise en œuvre de la stratégie de transition sans heurt</b> .....	14

## ACRONYMES

CPD	Comité des politiques de développement (CPD),
ECOSO	Conseil économique et sociale (ECOSOC)
CAD	Comité d'aide au développement
EFD	Évaluation du financement pour le développement
SPSPCA	Service de la politique stratégique, de la planification et de la coordination d'aide
CIR	Cadre intégré renforcé
APE	Accord de partenariat européen
EVI	Indice de vulnérabilité économique
FFA	Agences des Pêches
FVC	Fonds vert pour le climat
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu National brut
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
SPG	Système de préférences Généralisées
ICH	Indice du capital humain
FMI	Fonds monétaire international
PMA	Pays les moins avancés
MFGE	Ministère des Finances et de la Gestion économique
MCTEV	Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises
NPF	Nation la plus favorisée
ACGFLM	Accord commercial du Groupe Fer de lance mélanésien
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
SPARTECA	Corporation économique et commerciale régionale du Pacifique Sud
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

## 1. INTRODUCTION

Vanuatu a été recommandé pour être retiré de la liste des pays les moins avancés (PMA) lors de l'examen triennal de 2012 du Comité des politiques de développement de l'ONU (CPD), plusieurs années avant d'être passé au-dessus des seuils de retrait. La recommandation a été approuvée par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et l'Assemblée générale. Suite au passage du cyclone Pam en 2015, une prolongation de trois ans a été accordée, avec une sortie prévue en décembre 2020.

La catégorie des PMA de l'ONU est évaluée selon trois critères : le capital humain, la vulnérabilité économique et le revenu national brut par habitant. Les pays doivent satisfaire à deux des trois critères lors de deux examens triennaux consécutifs du CPD pour que leur demande de retrait soit examinée. Vanuatu a dépassé les seuils de retrait de la liste pour deux des trois critères applicables aux PMA, à savoir l'indice du capital humain et le critère du revenu par habitant, pendant plus de deux examens triennaux consécutifs du CPD. Le RNB par habitant en parité de pouvoir d'achat selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale est de 3 014 dollars É.-U., soit bien au-dessus du seuil de 1 230 dollars. L'indice du capital humain est de 78,5 - bien au-dessus du seuil de 66. Le score de 47 obtenu par Vanuatu pour le seuil de vulnérabilité reste toutefois élevé (plus il est faible, plus il est stable), alors qu'il est de 32 ou moins.

Dans sa résolution 59/209, l'Assemblée générale des Nations Unies a donné des orientations et réaffirmé que le retrait du statut de pays les moins avancés ne devrait pas perturber les plans, programmes et projets de développement du pays sortant et a souligné à nouveau qu'il importait d'assurer une "transition sans heurt" pour les PMA sortant de cette catégorie. La notion de transition sans heurt implique que la perte des mesures de soutien international (bilatérales et multilatérales) accordées en vertu du statut de PMA ne devrait pas nuire au pays sortant dans son processus de développement.

A la suite des nombreuses consultations nationales et de l'évaluation des politiques, une décision réfléchie sur la meilleure stratégie de transition est que Vanuatu mette pleinement en œuvre le Plan national de développement durable (PNDD), à savoir le "Vanuatu 2030, plan du peuple". Le PNDD a été formulée dans le cadre d'un processus exhaustif de consultation nationale et tient compte des priorités nationales en matière de développement. Le PNDD

est complétée par un cadre pour guider la mise en œuvre, notamment par l'intégration des mesures nécessaires dans l'ensemble du gouvernement et en partenariat avec la société civile, le secteur privé et les organismes de développement. En outre, les priorités prévues dans le cadre du PNDD guident les allocations budgétaires et l'appui des partenaires au développement. Des dispositions institutionnelles sont en place pour assurer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du PNDD et en rendre compte.

Dans l'ensemble, la perte des avantages associés à l'appartenance au groupe des PMA est limitée. Les mesures de soutien international comprennent les préférences commerciales, l'aide publique au développement et d'autres éléments tels que les subventions de voyage pour les réunions des Nations Unies et les contributions budgétaires réduites aux entités des Nations Unies. Cette stratégie de transition sans heurt et l'évaluation d'impact des Nations Unies (CDP 2012) montrent clairement que l'impact de la perte de ces avantages sera minime. Dans les domaines où l'on prévoit un impact spécifique dû à la sortie des PMA, des politiques sectorielles ciblées sont nécessaires pour compléter (et dans certains cas compléter) les stratégies existantes afin de minimiser les coûts potentiels. Toutefois, l'approche globale de la stratégie de transition sans heurt est ancrée dans le PNDD et sa mise en œuvre intégrale.

## 2. L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION SANS HEURT

Le Gouvernement de Vanuatu, en reconnaissance du retrait du statut de PMA prévu pour le 4 décembre 2020, a mobilisé les mesures et les stratégies nécessaires.

En mars 2016, le Conseil des ministres (COM) a approuvé la création d'un Comité national de coordination (CNC) composé des parties intéressées pour coordonner l'élaboration d'une stratégie de transition sans heurt. De plus, le Secrétariat du CNC a été mis sur pied pour élaborer des stratégies de transition efficaces, coordonner les efforts et faciliter les consultations avec les intervenants nationaux.

Cette stratégie a été éclairée par diverses consultations auprès des parties intéressées, y compris le CDM, les membres du CNC, des réunions dans six centres provinciaux et un atelier national de validation tenu en octobre 2019. En outre, une étude ex ante du CPD, une étude financée par la CESAP en 2018 et des études cette année (sur le financement extérieur et la mobilisation des ressources intérieures, ainsi que sur les incidences commerciales) ont été menées pour fournir des données supplémentaires. La CESAP a fourni un appui technique à l'élaboration de la Stratégie. Les enseignements tirés par les pairs de l'expérience du Gouvernement samoan ont également été pris en compte dans la stratégie.

Étant donné que le PNDD demeure la principale stratégie de développement de Vanuatu, cette stratégie de transition sans heurt vise à prendre des mesures supplémentaires pour atténuer tout impact lié au retrait des PMA. Une matrice de mise en œuvre, jointe en annexe, fournit les mesures spécifiques qui s'imposent. Les mesures visant à mettre en œuvre le PNDD et les préoccupations des PMA concernant le retrait de la liste des pays les moins avancés feront partie intégrante des processus de planification et des processus budgétaires du Gouvernement et orienteront l'appui des partenaires de développement. L'appui supplémentaire et continu des partenaires de développement et la mise en œuvre nationale, avant et après la sortie de la catégorie des pays les moins avancés, devrait atténuer l'impact de la sortie de la catégorie des PMA et assurer une transition sans heurt.

### 3. ENJEUX – DIFFERENTS IMPACTS

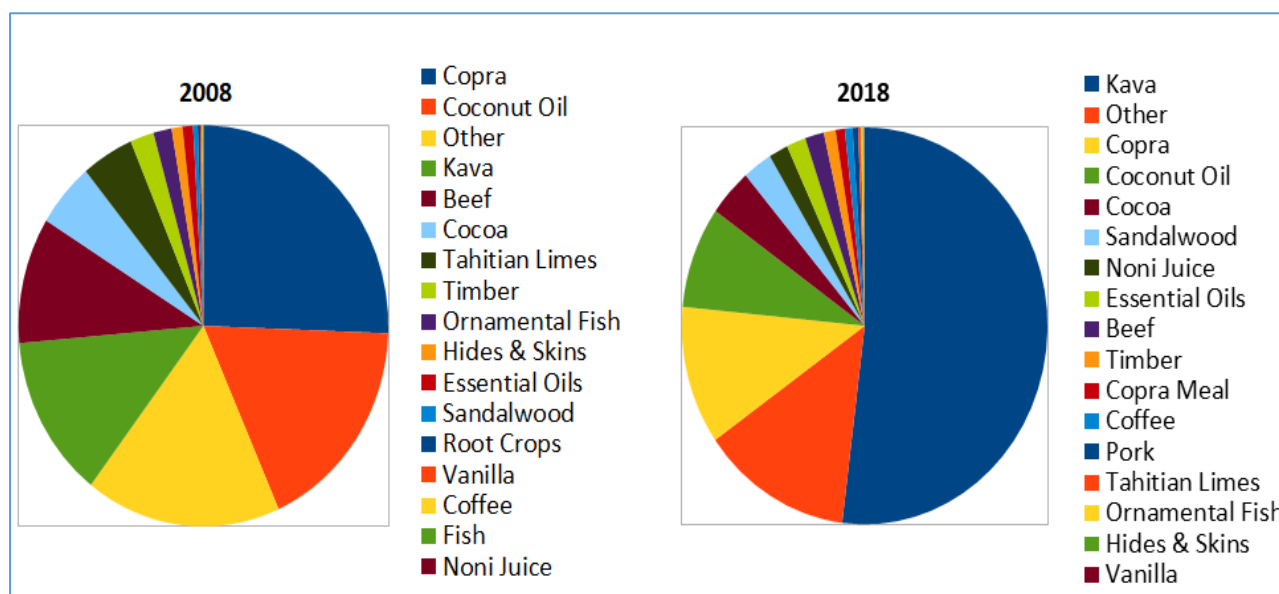
#### 3.1 ENJEUX COMMERCIAUX

##### *Tendances commerciales*

Le volume des exportations de produits de Vanuatu est faible et se concentre sur quelques produits primaires. La figure 1, qui présente les données de 2008 et 2018, indique que le kava est devenu de loin la principale exportation en valeur, représentant 52 % des exportations, suivi du coprah à 11 % et de l'huile de noix de coco à 8 %.

Il montre également que la tendance des exportations entre 2008 et 2018 a été dominée par un basculement vers le kava, le coprah et l'huile de coco représentant chacun une part proportionnellement moindre du total avec le temps. D'importantes fluctuations au cours de cette période ont été notables, en grande partie attribuables aux variations des prix mondiaux. Sous l'impulsion de la croissance de la production de kava, les exportations totales sont devenues moins diversifiées.

**Figure 1. Exportations totales selon la valeur, 2008 et 2018**

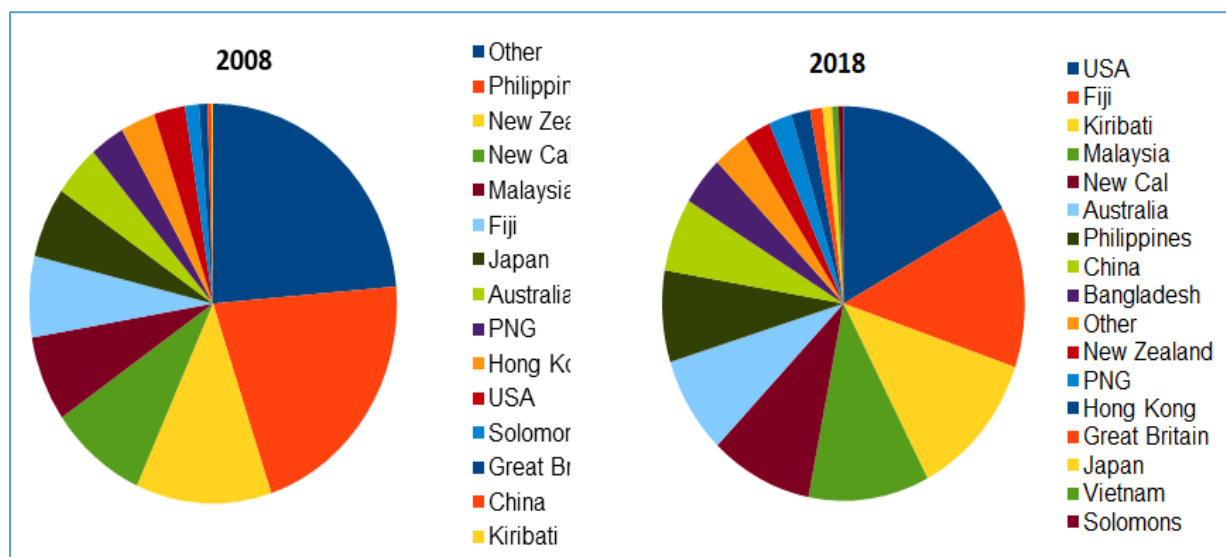


Source: Ministère du Tourisme, du Commerce, de l'Industrie et des Entreprises vanuataises.

Au cours des deux dernières années, les États-Unis sont devenus un marché clé pour les exportations de Vanuatu, représentant 19,1 % du total, suivis des Fidji (14,5 %) et de Kiribati (13,6 %). Se reporter à la Figure 2. Les exportations vers les trois pays étaient principalement du kava. La Malaisie vient au deuxième rang avec 12,2 %, suivie de la Nouvelle-Calédonie (10 %), des Philippines (8,4 %) et de la Chine (6,8 %), pays vers lequel les exportations sont en forte croissance. Contrairement à la tendance à la spécialisation des produits, les exportations de Vanuatu par destination se sont diversifiées, principalement parce que le kava est exporté vers plus de destinations que le coprah ou l'huile de coco.



**Figure 2: Valeur des principales exportations vers les principaux partenaires commerciaux, 2008 et 2018**



Source: Ministère du Tourisme, du Commerce, de l'Industrie et des Entreprises vanuataises.

### Impact prévu

Le principal impact attendu de la sortie de la catégorie des PMA sur le commerce est la perte de l'accès aux préférences pour les exportations des PMA. Toutefois, les conséquences devraient être mineures. Avec sa base d'exportation faible et volatile, Vanuatu exporte une variété de produits vers plusieurs destinations différentes, avec des tendances fluides d'année en année. Bon nombre des principaux pays et régions accordant des préférences aux PMA, comme l'Union européenne, ne sont pas de grandes destinations d'exportation. Dans les cas où les tarifs augmentent, la marge est généralement faible. Les exportations de biens sont également très faibles en valeur, ne représentant qu'environ 4 % du PIB en 2018. À titre de comparaison, la proportion était de 10 % au début des années 2000. Toute incidence mineure de ce genre peut, en principe, être atténuée par des accords commerciaux ou la prolongation d'accords existants.

Plus de la moitié des principales exportations de Vanuatu sont actuellement en franchise de droits (voir le tableau 1 qui résume les principaux produits d'exportation de Vanuatu). Les informations présentées dans le tableau 1 soulignent le point précédent, à savoir que tout coût des augmentations tarifaires serait minime étant donné que les volumes d'exportation de la plupart des produits bénéficiant de concessions commerciales sont faibles. Par exemple, les tendances à l'exportation de produits historiquement importants, comme le poisson et le

bœuf, ont changé. La faiblesse de la valeur et du volume des exportations de bœuf se traduit par un impact global limité sur le commerce du fait des taux tarifaires plus élevés. Des débouchés de niche au Japon, fondés sur des produits de bœuf biologique et de haute qualité, aideront à conserver un avantage comparatif. L'évaluation des exportations de poisson et de bœuf indique un impact minime. Étant donné que le bœuf ne représente qu'environ 1 % des exportations totales, soit environ 500 000 \$US en 2018, l'impact global sur l'économie sera faible. De plus, l'occasion se présente de rechercher un accord commercial avec le Japon qui protège la concession commerciale actuelle.

**Tableau 1: Principaux produits d'exportation de Vanuatu**

Pourcentage de la valeur totale du commerce de marchandises	Pourcentage exporté vers la (les) destination(s) principale(s)	Statut aux fins des droits
<b>Coprah 30.6%</b>	Philippines 95%	10% du tarif général d'importation appliqué. Pas de concession PMA
<b>Kava 21.5%</b>	Kiribati 31%	0% Engagement général disponible pour tous les pays
	Chine 5%	0% tarif général d'importation. 13 % PMA concession appliquée.
	États-unis 27%	0% Engagement général disponible pour tous les pays
	Fidji 20%	0% en franchise de droits dans le cadre de l'accord commercial du Groupe mélanésien fer de lance
	Nouvelle-Calédonie 16%	5 % du tarif général d'importation appliqué. Pas de concession PMA.
	Malaysie 77%	5 % du tarif général d'importation appliqué. Pas de concession PMA.
<b>L'huile de coco 13.8%</b>	Taiwan 15%	0% du tarif général d'importation. 4 % PMA concession appliquée.
	Nouvelle-Zélande 5%	0 % franchise de droits en vertu de l'Accord de coopération commerciale et économique régional du Pacifique Sud
	Hong-Kong 55%	0 % du droit
<b>Bois 6.1%</b>	Chine 29%	0% engagement général disponible pour tous les pays

	Australie 13%	0 % franchise de droits dans le cadre de l'Accord de coopération commerciale et économique régional du Pacifique Sud
	Papouasie Nouvelle-Guinée 38%	0% en franchise de droits dans le cadre de l'accord commercial du Groupe mélanésien fer de lance
<b>Boeuf/veau 3.0%</b>	Japan 36%	0% tarif général d'importation. 38, 5 % PMA concession appliquée.
	Îles salomon 26%	0% en franchise de droits dans le cadre de l'accord commercial du Groupe mélanésien fer de lance
<b>Cacao 2.8%</b>	Malaysie 89%	0% engagement général à la disposition des petits pays
	Australie 7%	0 % franchise de droits dans le cadre de l'Accord de coopération commerciale et économique régional du Pacifique Sud
<b>Poisson (n/a)</b>	Thaïlande 88%	0% tarif général d'importation. 3,5 % PMA concession appliquée
	Japan 12%	0% tarif général d'importation. 3,5 % PMA concession appliquée
<b>Jus de noni</b>	Chine 2%	0% tarif général d'importation. 20 % PMA concession appliquée <sup>1</sup>

En résumé, comme le montre le tableau 1, et selon des rapports récents, la sortie des PMA ne concernera que les exportations de kava vers la Chine, de viande bovine vers le Japon et

#### **Encadré 1 – Environnement commercial libéralisé**

La libéralisation du commerce mondial a érodé une grande partie du traitement tarifaire préférentiel accordé aux PMA. Ainsi, plusieurs pays n'imposent plus de droits à l'importation sur les principaux produits d'exportation de Vanuatu (par exemple, les États-Unis ne perçoivent pas de droits sur les importations de kava, ce qui est un engagement pris par tous les pays). En outre, les accords d'accès aux marchés que Vanuatu a négociés signifient également que des dispositions tarifaires faibles ou nulles ne sont en place, par exemple, Vanuatu exporte le kava en franchise de droits vers Fidji en vertu de l'Accord commercial du Groupe de fer de lance mélanésien (MSGTA). Outre le GATTM, Vanuatu est signataire, entre autres, d'autres accords commerciaux qui prévoient des tarifs douaniers

<sup>1</sup> Daniel Gay, 2019. Vanuatu Ministry of Tourism, Trade, Industry, Commerce and Ni-Vanuatu Business (MTTICNVB), Graduation Strategy; Derek Brien, UNESCAP Consultant, 2018. LDC Graduation: challenges and Opportunities for Vanuatu.

de jus de noni vers la Chine. Les exportations d'huile de noix de coco vers Taïwan pourraient subir une augmentation tarifaire de 0 % à 4 %, mais il s'agit d'une augmentation minime dans un petit marché. Pour tous les autres produits et marchés, la sortie de la catégorie des PMA n'aura aucun impact, soit parce qu'une autre relation commerciale est en place, que le taux de la nation la plus favorisée (NPF) est nul, soit parce que le marché de destination ne comporte pas de régime PMA. L'encadré 1 décrit brièvement les implications des accords commerciaux et des accords de libéralisation. Dans l'ensemble, l'incidence de la graduation sur les produits d'exportation actuels devrait être négligeable en ce qui concerne les droits de douane.

### **3.2 QUESTIONS SE RAPPORTANT AU FINANCEMENT DU DEVELOPEMENT**

La perception d'une réduction des flux de financement du développement à la suite de la sortie de la catégorie des PMA était une source de préoccupation intuitive. Toutefois, les données disponibles (y compris une étude récente) donnent à penser que la sortie de la catégorie des PMA n'a qu'un impact minimal sur les flux d'aide et l'accès aux prêts à des conditions de faveur.

#### *Aide bilatérale*

La plupart des principaux partenaires de développement n'utilisent pas le statut de PMA pour allouer des ressources à Vanuatu. En tant que tel, le financement de l'aide bilatérale par les donateurs traditionnels ne devrait pas être réduit du fait de la sortie de la catégorie des PMA.

#### *Aide multilatérale*

En outre, on ne s'attend pas à ce que le retrait des PMA des institutions financières multilatérales existantes, telles que la Banque asiatique de développement, le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ait un impact sur la situation de ces pays.

En ce qui concerne les cotisations des Membres de l'Organisation des Nations Unies, le niveau général des contributions de Vanuatu au budget ordinaire ne sera pas modifié. On s'attend à une légère augmentation de la contribution aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (de 7 300 à 14 600 dollars, soit 1,6 million de VUV). L'aide financière de l'ONU réservée aux PMA ne sera plus fournie pour couvrir les frais (de cinq délégués de Vanuatu) pour participer aux réunions annuelles de l'Assemblée générale de l'ONU. Il serait peut-être prudent de profiter de cette occasion pour réévaluer la taille des délégations aux réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'assurer une utilisation optimale des fonds publics. Toutefois, Vanuatu devrait continuer à bénéficier d'un soutien financier pour participer à des réunions spécifiques d'institutions des Nations Unies, à des manifestations de renforcement des capacités et à une assistance technique.

#### *Financement accordé dans le cadre de l'adaptation au changement climatique*

Le financement de la lutte contre le changement climatique est devenu une source importante de financement du développement pour la plupart des pays en développement. À l'heure actuelle, rien n'indique que Vanuatu ait perdu ses préférences en matière d'accès aux fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques une fois qu'il a quitté le statut de PMA. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)<sup>2</sup>, qui a contribué à l'élaboration du Programme d'action national pour l'adaptation de Vanuatu<sup>3</sup> et guide la mise en œuvre des mesures prioritaires, constitue un flux spécifique pour l'adaptation climatique. A ce jour,

---

2

3

Vanuatu a reçu 19,4 millions de dollars (contribuant au cofinancement de quatre projets d'une valeur de 82,7 millions de dollars) du fonds<sup>4</sup> des PMA.

En outre, l'accès au FEM principal restera ouvert et, bien que l'accès se fasse dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres et non en priorité comme le prévoit le Fonds pour les PMA, Vanuatu a obtenu à ce jour 13,6 millions de dollars au titre des fonds généraux du FEM pour cofinancer 12 projets représentant une valeur totale de 44,7 millions de dollars.

Si les PMA sont l'une des principales régions prioritaires du Fonds vert pour le climat (FCM), les petits États insulaires en développement (PEID), dont Vanuatu fait partie, le sont aussi. À ce jour, 70 % de tous les fonds du cadre de coopération mondiale pour l'adaptation vont aux PMA, aux PEID et aux États d'Afrique. Le Fonds vert pour le climat a aidé Vanuatu à mieux intégrer les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans ses efforts de développement national. En 2016, le FVC a approuvé une proposition de financement de 23 millions de dollars pour étendre l'utilisation des services d'information climatique à Vanuatu afin d'atteindre cet objectif. Il semblerait que les principales sources de financement de l'adaptation au changement climatique, telles que le FVC, continueront de donner la priorité aux PEID, quel que soit leur statut de PMA.

Bien que le Cadre intégré renforcé (CIR) cessera à terme d'exister, Vanuatu continuera d'avoir accès au Fonds pendant encore cinq ans après son retrait.

### *Revenu intérieur*

La perte du statut de PMA n'a pas d'incidence directe sur les recettes intérieures, car, contrairement aux accords commerciaux, il n'y a pas d'exigences en matière de politique budgétaire qui découlent directement du retrait des PMA. En outre, les exportations de Vanuatu vers des marchés qui pourraient être affectés à moyen terme par la perte du statut de PMA ne contribuent pas de manière significative aux recettes intérieures. Dans tous les cas, des accords commerciaux bilatéraux pourraient être négociés pour atténuer les concessions d'accès au marché. Les principaux risques qui pèsent sur les recettes intérieures à court et à moyen terme proviennent d'événements qui ne sont pas liés au statut de PMA, à savoir les catastrophes climatiques et la perte soudaine de recettes tirées des passeports<sup>5</sup>.

---

4

<sup>5</sup> Nik Soni, 2019. Impact of LDC Graduation on Vanuatu Domestic Revenue. Prepared for the Government of Vanuatu.

## 4. LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION SANS HEURT

### 4.1 *POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE VANUATU*

Le Plan national de développement durable (PNDD) de Vanuatu pour 2016-2030, le Plan du peuple, est la stratégie de mise en œuvre pour assurer une transition sans heurt. Le Plan comporte 15 objectifs nationaux de développement et 96 objectifs politiques visent collectivement à réaliser la vision nationale d'un Vanuatu " stable, durable et prospère " d'ici 2030. Les buts et les objectifs politiques sont interdépendants et couvrent largement une série d'objectifs qui sous-tendent bon nombre des mesures d'appui aux PMA, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et l'élargissement de la base économique, le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel et la stimulation du commerce international.

Le PNDD énonce les attentes du peuple de Vanuatu en matière de développement, en s'appuyant sur une identité culturelle dynamique qui favorise une société pacifique et inclusive. Le Plan envisage un avenir stable, durable et prospère pour que tous les peuples aient des chances justes et égales. Le PNDD fournit un cadre pour réaliser le progrès économique, social, environnemental et la résilience aux changements climatiques. Fondé sur une gestion économique et financière prudente, le Plan jette les bases d'une croissance économique inclusive, avec des possibilités d'emploi et une meilleure prestation des services. Il est important de noter que le PNDD s'aligne également sur le programme mondial de développement, les objectifs de développement durable, et intègre les aspects pertinents le cas échéant. De ce fait, le PNDD sert de stratégie directrice pour une transition sans heurt avant et après le retrait de Vanuatu de la liste des pays les moins avancés.

Pour relever les défis et maximiser les possibilités associées à la sortie des PMA, il faudra des partenariats de collaboration entre le gouvernement, les dirigeants communautaires, les entreprises, la société civile et les partenaires de développement et commerciaux. Ces partenariats, fondés sur les engagements mondiaux pris par la communauté internationale, permettent de réaliser les aspirations en matière de développement formulées par le peuple dans le cadre de Vanuatu 2030.

La stratégie de transition sans heurt sera intégrée dans les processus nationaux existants de planification et de mise en œuvre et fera l'objet d'un suivi et d'un rapport à l'aide des mécanismes établis pour le suivi de la PNDD, sous la direction du service des politiques stratégiques, de la planification et de la coordination de l'aide.

### 4.2 *LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION SANS HEURT*

Le renouvellement de la PNDD a coïncidé avec la réinitialisation du programme mondial de développement qui a donné lieu à la nouvelle série d'accords intergouvernementaux en 2015,

notamment l'Agenda 2030 et les 17 objectifs mondiaux de développement durable (ODD), l'Agenda d'Addis-Abeba sur le financement du développement, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Cadre de Sendai sur la prévention des catastrophes et la voie SAMOA, engagement international pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID). Ces cadres sont tous soutenus par l'engagement universel de ne laisser personne derrière eux, d'être dirigés par les pays et d'être mis en œuvre conformément aux priorités et au contexte nationaux.

Le PNDD a été alignée sur ces programmes mondiaux de développement pertinents et des mesures appropriées ont été intégrées, notamment celles visant à faciliter la transition vers le retrait des PMA.

Ces questions de développement plus larges dans le cadre Du PNDD, liées aux priorités économiques, sociales et environnementales globales, demeurent les fondements de la réalisation des objectifs de développement de Vanuatu. Les objectifs du PNDD ouvrent également la voie à une transition sans heurt et définissent plusieurs mesures et conditions préalables nécessaires à la mise en œuvre du programme de développement de Vanuatu. Ces questions sont abordées ci-dessous, en soulignant qu'elles sont importantes pour assurer une transition sans heurt.

#### *4.2.1. Moyens de mise en œuvre*

Pour appuyer la mise en œuvre, il faudra que le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement fassent preuve d'un leadership et d'un engagement continus. En outre, une série de mesures visant à renforcer les capacités du personnel, les systèmes nationaux de planification, de gestion financière et de prise de décisions, les statistiques, le commerce, la technologie et le financement seront nécessaires. Ces objectifs politiques ont déjà été identifiés et inclus dans le PNDD. Il s'agit notamment de:

- (SS 2.4) – Accroître les possibilités d'enseignement supérieur, y compris la formation technique et professionnelle;
- (ENV1.1) – Accroître l'accès aux connaissances, à l'expertise et à la technologie pour permettre le concept de croissance verte;
- (ECO 3.5) - Améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données;
- (ECO 1.5) - Accroître l'accès aux marchés pour les produits d'exportation de Vanuatu ;
- (ECO 4.3) - Accroître la production et la transformation de produits de niche, et la valeur ajoutée aux produits de base;
- (ECO 1.6) - Exiger que toutes les nouvelles ententes commerciales démontrent des avantages tangibles dans l'intérêt national;
- (ECO 1.4) - Accroître les possibilités de commerce et d'investissement et réduire les obstacles, notamment par le recours à l'Aide pour le commerce ;
- (SS 6.1-6.9) - Améliorer la gouvernance et renforcer les institutions;



- (ENV 1.1) – Accroître la production alimentaire de l'agriculture et de la pêche et utiliser des pratiques durables;
- (ENV 1.3) – Réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires en remplaçant les produits qui peuvent être produits au pays par des importations;
- (ECO 4.1) – Promouvoir la concurrence, protéger les consommateurs, attirer les investissements et réduire le coût des affaires;
- (ECO 1.7) - Stimuler la diversification économique pour répartir les bénéfices de la croissance et accroître la stabilité économique;
- (ECO 4.2) - Renforcer les liens entre les commerces urbains et ruraux;
- (SS 1.7) - Sauvegarder l'économie traditionnelle comme un moyen apprécié contribuant au bien-être de la population et complétant l'économie formelle;
- (ECO 3.1) - Promouvoir une croissance à large assise en renforçant les liens entre le tourisme, les infrastructures, l'agriculture et l'industrie dans les zones rurales et diversifier l'économie rurale; et
- (SS 3.3) – Promouvoir des choix de vie sains et des comportements favorables à la santé afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population.

#### *4.2.2. Plan national de développement durable complémentaire et mesures de transition sans heurt*

Bien que le Plan national de développement durable prévoie, dans ses grandes lignes, une transition sans heurts, certaines stratégies ont été identifiées dans le cadre de ce plan afin de fournir des éléments de base pour assurer également une transition sans heurts lorsque le Vanuatu sortira du statut de PMA.

Un certain nombre de ces actions spécifiques peuvent être regroupées par thèmes comme suit : commerce ; développement du secteur privé et capacité de production ; infrastructure ; stabilité macroéconomique et finances ; développement des capacités institutionnelles et du personnel ; et renforcement des systèmes nationaux, y compris la planification, la budgétisation, la coordination de l'aide, les statistiques et le suivi.

Ces questions thématiques sont spécifiquement abordées dans la matrice ci-dessous, et sont globalement les suivantes :

- **Commerce** – améliorer l'accès aux marchés d'exportation, en particulier pour les produits de base qui sont actuellement exportés avec des conditions d'accès préférentielles, par exemple le bœuf, le poisson et les produits de coprah ;
- **Développement du secteur privé et capacité de production** – améliorer la facilité de faire des affaires et la surveillance réglementaire, et s'attaquer aux contraintes du côté de l'offre et renforcer la production de biens et services échangeables;
- **Infrastructure** – améliorer les infrastructures dans les îles périphériques en ciblant les zones qui produisent actuellement des produits agricoles et touristiques mais qui ont une connectivité routière et portuaire limitée;

- **Stabilité macroéconomique et finances** – maintenir la stabilité macroéconomique, notamment par des réformes fiscales et des réformes des entreprises publiques;
- **Renforcement des systèmes nationaux, y compris la planification, la budgétisation et le suivi** - traduire les objectifs politiques du Plan national de développement durable en actions réalisables liées au plan d'entreprise des ministères, aux plans d'activités des ministères et aux dispositions du budget annuel (et de l'aide extérieure). Améliorer la responsabilité des organismes de mise en œuvre par un suivi et des rapports réguliers et proactifs ;
- **Coordination et suivi de l'aide** – prendre des mesures à l'égard de la Politique de gestion de l'aide et de la Stratégie de mise en œuvre, afin de s'assurer que la société de développement se concentre sur le soutien de la mise en œuvre des priorités du Plan national de développement durable;
- **Systèmes et données statistiques** – renforcer le système statistique national, en collaboration avec le Bureau national de statistique de Vanuatu, pour la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques pertinentes ; et
- **Développement des capacités institutionnelles et du personnel** – améliorer l'efficacité des arrangements institutionnels actuels pour la planification et la budgétisation nationales, provinciales, sectorielles et ministérielles. Sur la base du Cadre national de planification (CNPP), une mise en œuvre complète est nécessaire et, parallèlement à une évaluation des résultats, d'autres changements devraient être mis en place. En lien avec les divers mandats des ministères et départements dans le cadre du NPF, un mélange de renforcement des capacités et de suppléments est nécessaire, ainsi qu'une meilleure allocation (et réallocation) des ressources actuelles en personnel.

#### **4.2.3. Mesures spécifiques - rôles principaux et échéances**

Les actions spécifiques exigent que le gouvernement de Vanuatu, par l'intermédiaire des ministères, des services, du secteur privé, des ONG et des partenaires de développement, travaille ensemble afin d'atteindre les résultats souhaités.

Les actions spécifiques pour mettre en œuvre la stratégie de transition en douceur sont mises en évidence dans le *tableau 2*.



**Tableau 2 – Mesures spécifiques pour assurer une transition sans heurt**

ENJEU	ACTIONS	MINISTÈRE DE TUTELLE	ORGANISMES DE SOUTIEN	DÉLAIS PRÉVUS
1. Commerce	<p>1.1 Entamer les discussions officielles avec le Japon pour obtenir une période de transition à droits nuls pour la viande bovine.</p> <p>1.2 Négocier et établir un accord bilatéral de commerce et d'investissement avec le Japon pour un accès continu au marché.</p>	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur	<p>Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises</p> <p>Groupe de travail sur les négociations commerciales du Ministère de l'Agriculture, la Quarantaine, la Sylviculture et des Pêches</p>	2020-2021
	1.3 Introduire une demande formelle auprès de l'Union européenne pour obtenir une prolongation de trois ans de l'initiative TSA avant de passer aux systèmes de préférences généralisées (SPG).	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur	Groupe de travail sur les négociations commerciales du service du Commerce et de l'Industrie	2020
	1.4 Ratifier l'accord commercial avec la Nouvelle-Calédonie.	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération	Groupe de travail sur les négociations commerciales <sup>6</sup> .	2020

<sup>6</sup> Groupe de travail comprend les représentants du MFGE, MAQSPB, CCIV, service de l'Industrie.

		internationale et du Commerce extérieur		
	1.5 Ratifier PACER Plus.	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur	Groupe de travail sur les négociations commerciales	2020
	1.6 Engager des discussions formelles avec la Chine pour obtenir une période de transition à droit zéro pour le Noni et le Kava. 1.7 Explorer la possibilité d'établir un accord bilatéral sur le commerce et l'investissement avec la Chine pour un accès continu au marché.	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur. Groupe de travail sur les négociations commerciales du Ministère de l'Agriculture, la Quarantaine, la Sylviculture et des Pêches	2020-2021
	1.8 Mettre en œuvre les priorités du cadre de la politique commerciale.	Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises	Groupe de travail sur les négociations commerciales du ministère du Commerce, du Tourisme et des Entreprises vanuataises.	2020-2021

	<p>1.9 Mettre en œuvre les recommandations pertinentes identifiées dans le rapport d'examen de l'OMC de 2018.</p> <p>1.10 Confirmer les obligations essentielles après être sortie de la catégorie des PMA et engager des discussions formelles au sein des organes pertinents de l'OMC, y compris conjointement avec le groupe des PMA, afin de rechercher des périodes de transition et des dérogations spécifiques à ces obligations.</p> <p>1.11 Mettre en œuvre l'accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.</p>	<p>Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises</p> <p>Le service des Douanes et des Contributions indirectes</p>	<p>Groupe de travail sur les négociations commerciales du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur</p> <p>Comité pour la facilitation du commerce.</p>	2020 – en cours
	<p>1.12 Mise en œuvre de la politique de mobilité de la main-d'œuvre.</p>	<p>Service du travail</p>	<p>Service de l'Immigration, Service du Commerce extérieur, MAESPB, MTMCANV, Bank de Réserve de Vanuatu (BRV)</p>	2020
	<p>1.13 Demander une période de transition de cinq ans à partir du Cadre intégré renforcé (CIR) pour les PMA.</p>	<p>Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur</p>	<p>Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises</p>	2020-2021

<b>2. Développement du secteur privé et capacité de production commerciale</b>	<p>2.1 Entreprendre des réformes politiques pour améliorer l'environnement des entreprises. (Voir le Cadre de politique commerciale).</p> <p>2.2 Remédier aux problèmes de capacité de production pour les produits primaires et aux contraintes du côté de l'offre pour permettre le commerce. (se référer à la Politique Globale du Secteur Productif (PGSP)).</p>	Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises	Ministère des Finances et de la Gestion Économique, L'Office de Promotion des investissements de Vanuatu (OPIV)  Ministère de l'Agriculture, des Quarantaines, de la Sylviculture et des Pêches, MISP	2020 – en cours
	2.3 Réduire les coûts de l'entreprise, y compris les coûts des services publics. (Voir le Cadre de politique commerciale (CPC)).	Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises	Ministère des Finances et de la Gestion économique, L'Office de Règlementation des services publics, Banque de Réserve de Vanuatu (BRV)	2020
	2.4 Améliorer et renforcer la valeur ajoutée dans les biens et services, y compris le tourisme, le cacao, le café, le kava, le noni et l'huile de coco (se référer à TPF et OPSP)	Ministère du Commerce, du Tourisme, des Entreprises vanuataises	Service de l'Industrie, CCIV, MAQSPB,	2021
<b>3. Stabilité macroéconomique et finances</b>	3.1 Évaluer tous les fonds disponibles pour le climat afin de déterminer comment ils peuvent être intégrés au mieux dans les	MFGE & BRV	MCC	2020 – en cours

	objectifs nationaux de développement et les systèmes de gestion des finances publiques au sens large.			
	3.2 Développer une stratégie de mobilisation des ressources externes.	Ministère du Premier ministre	Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce extérieur, Service des Finances, SPSPCA	2020
<b>4. Renforcement des systèmes nationaux, y compris la planification, la budgétisation et le suivi</b>	<p>4.1 Améliorer les liens entre les plans ministériels et les plans de travail des ministères, avec le budget pour financer les priorités définies dans le PNDD et la Stratégie pour les PMA.</p> <p>4.2 Renforcement et amélioration du suivi et de l'évaluation réguliers du PNDD et de la Stratégie pour les PMA afin de garantir le soutien des politiques et des partenaires pour une meilleure mise en œuvre.</p>	Ministère du Premier ministre MFGE	Les services publics	2020 – en cours
<b>5. Coordination de l'aide</b>	5.1 Mettre pleinement en œuvre la politique de gestion de l'aide pour permettre une coordination efficace des fonds des donateurs liés au retrait des PMA et aux priorités et actions du Plan national de développement durable.	Ministère du Premier ministre	Le Service de la politique stratégique, de la planification et de la coordination d'aide	2020 – en cours



<b>6. Systèmes et données statistiques</b>	6.1 Mettre pleinement en œuvre la Stratégie nationale de développement du statistique de Vanuatu.	Ministère des Finances et de la Gestion économique	BRV, OPIV, CSFV, CNPV, services responsables.	2020 – en cours
<b>7. Stratégie de communication</b>	1.1 Élaborer une stratégie de communication nationale (mener une campagne de communication nationale (élaborer un thème ou un message, organiser un événement de célébration, composer de courts clips médiatiques sur la sortie de Vanuatu de la catégorie des PMA, tenir un forum public et faire circuler une foire aux questions, une couverture médiatique).	Ministère du Premier ministre	Ministères et services pertinents.	2020 – en cours